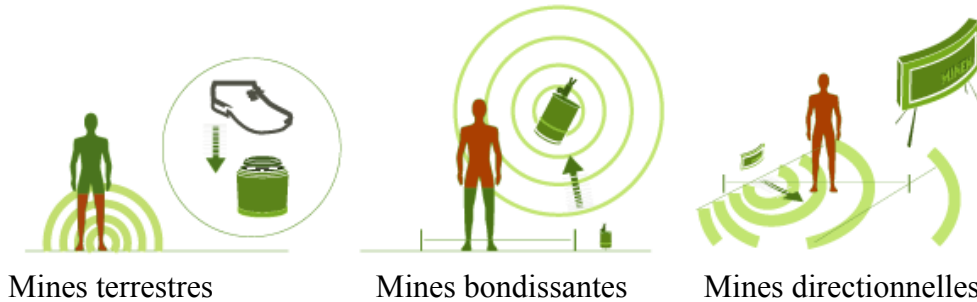


Informations sur les types de mines

www.landmine.de : Ce site Internet contient des informations détaillées sur les mines terrestres.



Mines antipersonnel (mines AP)

La Convention d'Ottawa définit les "mines antipersonnel" comme des "mines conçues pour exploser du fait de la présence, de la proximité ou du contact d'une personne et destinées à mettre hors de combat, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes." Initialement réservées aux militaires, elles avaient pour but d'infliger de sérieux dommages à l'ennemi en occasionnant de graves blessures (voir page de gauche) Il existe deux types de mines antipersonnel, qui se distinguent par leur mode d'action et de fabrication:

- **Mines à effet de souffle:** elles exercent leur impact du seul fait de la déflagration. Le poids d'un pied d'enfant suffit déjà à déclencher une explosion. Un exemple typique en sont les mines terrestres, sur lesquelles la victime pose le pied, ou les mines bondissantes, déclenchées par le contact avec un fil piège. Les mines papillons font également partie de cette catégorie et sont larguées par avion. En raison de leur forme „plaisante“, elles menacent tout spécialement les enfants qui les prennent pour des jouets.
- **Mines à fragmentation:** des milliers de petits éclats sont projetés dans toutes les directions au moment de l'explosion, tuant hommes et bêtes dans un rayon pouvant atteindre 50 mètres. Les éclats peuvent même occasionner des blessures sur une distance de 250 mètres. Les mines sont déclenchées par des fils pièges. Sont également conçues sur ce mode d'action les mines directionnelles, qui projettent leurs éclats métalliques dans une direction déterminée.

Mines antichar/anti-véhicules (mines AC)

Ces mines plus grandes et plus lourdes n'explorent que sous l'effet d'un poids plus important; elles ne font aucune différence entre un char et un bus scolaire.

Autres sources de danger

Sous-munitions: charges explosives disséminées sur une grande surface au moyen de bombes ou d'obus.

Munitions en grappe: les "bombettes" (petites bombes) non explosées se transforment de facto en mines terrestres, qui explosent sous l'effet d'un contact mais aussi d'un simple coup de vent, causant ainsi la mort ou la mutilation de civils. Les munitions à grappe sont souvent très colorées et de la taille d'une cannette, ce qui les rend particulièrement attrayantes pour les enfants. Le comble de la perfidie est qu'elles n'entrent pas dans la catégorie des mines terrestres et ne sont donc pas concernées par leur interdiction.

Munitions trouvées / UXO (non exploded ordnance): il s'agit de munitions non explosées telles que grenades, bombes d'avion, missiles antiaériens ou cartouches de fusil.